

Actes du Colloque organisé le 20 mai 2005 à Namur

par

les Services droit des jeunes

à l'occasion de leur 25^{ème} anniversaire

Le mineur et l'avocat : un couple presque parfait ?

Le mineur d'âge, sujet de droit, a la possibilité d'exercer ses droits, de faire entendre son point de vue, d'être défendu.

L'exigence d'un procès équitable nécessite d'assurer une aide juridique sérieuse aux jeunes.

Cette journée sera l'occasion de nous interroger sur le rôle de l'avocat : simple figurant ou acteur ?

Nous présenterons le cadre légal et questionnerons les pratiques.

Comment juge, parquet, travailleurs de l'aide à la jeunesse et mineurs situent-ils la place de l'avocat ? Qu'implique de revêtir la toge noire aux côtés d'un mineur ?

Quelle intervention en dehors du prétoire ? Au-delà des constats et à la lumière du modèle canadien et d'autres expériences, nous envisagerons des propositions pour améliorer la défense du mineur et le système d'aide juridique légale.

Intoduction : Les Robins du bois de Fraipont, par Jean-Pierre Bartholomé, fondateur des Services droit des jeunes

Saint Christophe, Saint Yves, ou je vous mets un peu des deux ? Genèse de l'émergence de l'avocat du mineur, par Jacques Fierens, avocat, professeur aux FUNDP à Namur et à l'ULG

L'avocat du mineur : cadre légal de son intervention, par Cécile Delbrouck, avocate au barreau de Liège et présidente de l'asbl Commission Jeunesse du barreau de Liège.

Interventions de : Laurence Tilmans, avocate au barreau de Namur, Thomas Henrion, juge de la jeunesse du tribunal de Namur, Anne-Marie Haterte-Verset, directrice du Service de protection judiciaire de Dinant, Eric Olivier, psychologue, directeur du foyer de Burnot.

Le modèle canadien de l'aide juridique, par Dominique Trahan, avocat, directeur du Bureau Jeunesse de l'aide juridique de Montréal.

Interventions de : Cécile Delbrouck, Sophie Hubert, assistante sociale au Service droit des jeunes de Namur, Dominique Trahan.

Conclusions, par Vincent Macq, substitut du procureur du Roi à la section jeunesse du parquet de Namur et collaborateur scientifique aux F.U.N.D.P..